





MONTRÉAL : LA CULTURE POUR REDYNAMISER NOS VILLES



Par Manon Gauthier

Coprésidente de la Commission Culture de CGLU Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie et du statut de la femme.

21 mars 2014

« L'Agenda 21 de la culture a proposé aux maires une révolution en 2004. 10 ans plus tard, les villes qui s'y sont intéressé s'illustrent et offrent une meilleure qualité de vie. Allons encore plus loin! »







Je prends le relais de mes prédécesseurs afin de promouvoir cet outil international qu'est l'*Agenda 21 de la culture*. C'est un privilège pour moi de joindre les rangs de ceux et celles qui se dévouent au développement culturel avec passion et conviction.

Dix ans de concertation mondiale, de travail acharné et de détermination pour inscrire la culture au cœur des priorités locales : du jamais vu! Nous pouvons dire qu'avant, les politiques culturelles étaient l'affaire des États. C'est désormais l'affaire de tous et aussi l'affirmation des villes dans la réalisation de leur vision. Une vision qui contribue à l'édification de la ville de demain.

Depuis dix ans, je constate qu'à Montréal et au Québec, la culture est devenue un enjeu central et porteur pour le développement. La culture peut contribuer à résoudre des problèmes urbains complexes. Elle ne doit pas être considérée comme un instrument, mais plutôt comme étant essentielle au développement humain et sociétal.

J'ai consacré la majeure partie de ma carrière au développement culturel. Au cours des récentes années, alors chef de la direction du **Centre Segal des arts de la scène**, j'ai constaté le pouvoir de la culture, son rôle rassembleur, transversal et universel. J'ai la ferme conviction que toute action visant à générer la participation culturelle de nos citoyens contribue directement au mieux-être et à la pérennité de nos communautés. Comme le dit si bien ce vieux proverbe africain : « La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité ».

L'Agenda 21 de la culture a proposé aux maires une révolution en 2004. Dix ans plus tard, les villes qui s'y sont intéressé s'illustrent et offrent une meilleure qualité de vie. Allons encore plus loin! Il est important d'avoir une vision commune, de travailler de manière multilatérale, de partager nos « bons coups » et de faire rayonner nos villes.

Un Agenda depuis 2005

Montréal s'implique depuis les débuts dans la Commission de la culture de CGLU. Elle agit désormais comme coprésidente et est fière d'avoir été la première ville dans le monde, par ses instances¹, à appuyer l'appel lancé par CGLU afin de reconnaître l'importance de la culture dans le développement durable en la plaçant au même niveau que l'économie, le social et l'environnemental. Cet appui a valu à Montréal d'être sollicitée afin de s'exprimer, au nom des 1000 villes devant l'Assemblée générale des Nations unies².

Mais revenons en arrière, en 2005, Montréal adoptait à la fois l'*Agenda*, mais aussi sa *Politique de développement culturel*. Cette politique ³ priorisait la culture comme un levier de développement, s'inspirait des principes de l'*Agenda* et mettait en place les quatre outils

¹ <u>ville.montreal.qc.ca/culture/agenda21culture</u>

ville.montreal.qc.ca/culture/onu

³ agenda21culture.net/index.php/fr/39-articles/article/290-jean-robert-choquet-et-marie-eve-bonneau







concrets⁴ qui y étaient proposés. Cette inspiration s'incarne dans les différents projets réalisés depuis par Montréal, métropole culturelle qui visent à être participatifs, transversaux et promoteurs de diversité culturelle.

Ainsi, la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* reconnaît les droits culturels des citoyens, tandis que l'organisation citoyenne **Culture Montréal** agit à titre de conseil régional de la culture et stimule la démocratie participative. Une des conséquences de cette émulation : la naissance d'« antennes locales » qui mobilisent désormais la population afin de contribuer à bâtir des quartiers culturels⁵. Depuis 2008, et ce, annuellement, la publication *Coup d'œil* présente les meilleures initiatives réalisées à Montréal. En plus de ces bilans qui ont présenté près de 500 projets exemplaires, une importante étude pour mesurer les impacts des projets de médiation culturelle est menée par la Ville dont les résultats seront publiés en mai 2014⁶.

Culture et développement durable : une relation à stimuler

La culture ne doit pas être ce que nous faisons après avoir résolu les autres priorités ou urgences. Face aux interventions urbaines et aux préoccupations entourant le développement durable, la culture doit prendre plus de place.

Depuis 2006, Montréal est désignée Ville UNESCO de design et devient ainsi membre du **Réseau des villes créatives**. C'est pourquoi les enjeux liés à l'intégration de la créativité dans les questions d'aménagements et au développement des pratiques de concours de design s'avèrent aussi une priorité pour nous. Je suis persuadée que ce travail pourra s'avérer utile dans cette nouvelle étape.

Le nouvel *Agenda* doit aussi cristalliser les engagements des élus à stimuler la participation culturelle et citoyenne afin de faire émerger les solutions, mais aussi réaliser de manière transparente les bilans des politiques. Mon devoir, en tant qu'élue, est aussi de promouvoir l'impact des projets culturels dans les autres sphères de la vie urbaine et de stimuler le travail d'équipes multidisciplinaires dans l'élaboration des grands projets.

Le défi qui nous attend est grand : faire adhérer tous les acteurs du territoire à la mise en œuvre du nouvel *Agenda*. C'est pourquoi, je profite de l'occasion pour confirmer que nous diffuserons le nouvel *Agenda* afin de l'enrichir de notre expérience locale. Localement, Montréal verra à reconnaître la culture dans le *Plan de développement de Montréal* comme une orientation majeure.

⁴ Selon CGLU, les quatre outils proposés pour la mise en œuvre de l'*Agenda 21 de la* culture sont : 1. Stratégie culturelle locale; 2 Charte des droits et responsabilités culturelles; 3. Conseil de la culture; 4 Évaluation de l'impact culturel.

⁵ville.montreal.qc.ca/culture/quartiersculturels

⁶montreal.mediationculturelle.org